

Déclaration de Konrad Adenauer sur la situation politique dans le monde (Bonn, 8 novembre 1956)

Légende: Le 8 novembre 1956, suite aux événements en Hongrie, le chancelier allemand Konrad Adenauer adresse une déclaration gouvernementale sur la situation politique dans le monde.

Source: Bulletin de l'Office de Presse et d'Information du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne. 16.11.1956, n° 46. Bonn: Office de Presse et d'Information du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne. "Déclaration de Konrad Adenauer sur la situation politique dans le monde (Bonn, 8 novembre 1956)", p. 1-3.

Copyright: (c) Office de presse et d'information du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_konrad_adenauer_sur_la_situation_politique_dans_le_monde_bonn_8_novembre_1956-fr-148598df-eb7d-4e9e-9af9-3c0480113420.html

Date de dernière mise à jour: 03/07/2015

Déclaration de Konrad Adenauer sur la situation politique dans le monde (Bonn, 8 novembre 1956)

[...]

Le Gouvernement fédéral a suivi avec de sérieuses préoccupations l'évolution de la politique mondiale au cours des derniers mois. Il est d'avis que l'on ne peut considérer isolément les événements qui se déroulent sur les diverses scènes des conflits politiques et militaires. Il existe entre eux des rapports significatifs et d'une grande portée. Ce sont eux qu'il nous faut tenter d'élucider; c'est seulement lorsque nous les aurons clairement reconnus que nous serons en mesure de faire face à une évolution qui recèle de grands périls pour de vastes régions du monde, mais notamment pour l'Europe et, plus particulièrement, pour le peuple allemand.

La cause ultime de cette évolution funeste tient au fait qu'il n'a pas été possible d'atteindre les buts proclamés au terme de la seconde guerre mondiale. Il appartenait à ceux qui, à cette époque décisive, détenaient les responsabilités, de rétablir, après les atteintes qui lui avaient été portées, l'intégrité du droit et de la liberté. Il est incontestable — qu'il leur en soit ici donné acte avec reconnaissance — qu'il y a eu des hommes politiques responsables qui avaient parfaitement pris conscience de cette grande mission.

La Charte des Nations Unies, qui fonde de façon éclatante les principes éthiques destinés à définir la coexistence des peuples, n'en porte-t-elle pas entre autres témoignage? Néanmoins, dans de larges régions du monde, la volonté de réaliser ces buts n'existait pas plus qu'elle n'existe aujourd'hui. Telle est sans doute la raison la plus profonde des tensions latentes qui hypothèquent depuis des années la politique mondiale, et que personne n'a réussi jusqu'à présent à supprimer.

S'il a été possible de supprimer dans certaines parties du monde des tensions et des conflits, si ailleurs on vit apparaître des antagonismes qui ne pouvaient que favoriser un bon équilibre, dans d'autres parties du monde, le désordre est demeuré, il a même été aggravé par un arbitraire irresponsable.

D'un côté, nous prenons acte avec une profonde satisfaction de l'évolution qui a caractérisé les rapports entre l'Allemagne et ses voisins occidentaux. Je pense ici au premier chef à l'accord franco-allemand sur le retour de la Sarre à l'Allemagne, signé à Luxembourg le 27 octobre ; je pense aussi à l'accord germano-belge qui règle définitivement les questions de frontière restées en suspens entre ces deux Etats.

Mais d'autre part, les récents événements d'Europe orientale sont le témoignage tragique des conséquences d'un ordre contre nature, maintenu pendant des années par la force des armes étrangères. Dans la sphère du «bloc oriental», les peuples opprimés manifestèrent, à rencontre d'une dictature impitoyable et inhumaine, s'appuyant sur les instruments d'une puissance étrangère, leur volonté élémentaire de liberté. Que l'Allemagne prenne passionnément part à ces événements, le monde entier le comprendra puisque dix-sept millions d'Allemands font toujours partie de ce bloc de puissance totalitaire.

En Allemagne, la volonté élémentaire de liberté se manifesta dans la zone d'occupation soviétique lors de la journée historique du 17 Juin 1953, au cours de laquelle des hommes et des femmes se soulevèrent, sans armes ni défense, contre l'intolérable oppression d'un régime imposé contre leur volonté et qui se perpétuait sans leur adhésion. C'est cette même volonté élémentaire de liberté qui déclencha les événements de Posen qui fut à la base des transformations politiques intervenues en Pologne, dont nous ne pouvons pas encore mesurer toute la signification, ne serait-ce que parce que nous ignorons si elles sont déjà achevées.

Nous espérons que ces transformations représentent une nouvelle étape dans la voie d'une Pologne libre avec laquelle nous souhaitons sincèrement régler toutes les questions litigieuses, de façon pacifique et loyale. Pour ce règlement, il n'importe pas de savoir s'il existe en Allemagne et en Pologne des systèmes de gouvernement différents et des régimes économique et social différents. J'entends par «libre Pologne» avec laquelle, nous désirons établir des relations normales et régler tous les litigieux, une Pologne possédant le plein pouvoir de dispositions d'un Etat souverain sur ses affaires et extérieures.

Tout récemment, les événements de Hongrie ont donné au peuple allemand et au monde libre tout entier une bouleversante leçon. Nous avons toutes les raisons, je crois, d'exprimer notre entière admiration pour cette lutte encore inachevée qui a la liberté pour enjeu. Le fait que la nation hongroise est seule dans la lutte pour la liberté ne saurait nous laisser indifférents et doit hanter tous ceux pour qui les termes « démocratie » et « liberté » ne sont pas des expressions vides de sens. Ce n'est pas de la part du Gouvernement fédéral une immixtion illicite dans les affaires intérieures d'un autre peuple que d'exprimer aujourd'hui son admiration devant cette lutte pour la liberté et de proclamer l'obligation morale qu'il ressent de toujours se ranger au côté de ceux qui se mettent au service de la liberté et luttent contre l'oppression des droits de l'homme. En revanche, c'est bien un acte incompatible avec la Charte des Nations Unies et avec les principes non écrits du droit des peuples et qui porte atteinte au droit d'un peuple de disposer de lui-même et à sa liberté de décision, que d'étouffer la voix de la liberté sous les chenilles et les obus de formations blindées.

La liberté doit rester un bien inaliénable

Le Gouvernement fédéral ne peut pas taire que les relations qu'il entretenait avec l'Union soviétique étaient hypothéquées par la situation dans la zone Est et que les événements de Hongrie pèsent de nouveau sur elles. Il y a un an que le Gouvernement fédéral a rétabli des relations diplomatiques avec l'Union soviétique dans l'espoir que des échanges de vues directs entre les deux Gouvernements aboutiraient à une clarification et une détente de leurs rapports. Le Gouvernement fédéral reste convaincu que sa décision d'alors était juste. Il continuera à s'efforcer de maintenir le dialogue avec l'Union soviétique. Le Mémoire que le Gouvernement fédéral a fait remettre dernièrement à Moscou était un témoignage de cette volonté. Mais ce serait un manque de loyauté si, au regard des derniers événements, le Gouvernement fédéral passait sous silence le fait que tout le peuple allemand, en deçà et au delà de la ligne de démarcation, est et entend demeurer partie intégrante du monde libre. Cela signifie que la normalisation des rapports entre l'U.R.S.S. et le peuple allemand, que nous désirons tous en vue de garantir la paix mondiale, présuppose que le droit de disposer librement d'eux-mêmes soit accordé à tous les Allemands.

Quels que soient les développements dans les pays de l'Est, il est hors de doute que le rétablissement de l'unité politique de l'Allemagne ne peut se faire sans l'approbation et le concours de l'U.R.S.S. Nous ne cesserons donc de nous adresser à ce pays pour l'inviter à ne pas refuser de collaborer à la solution de cette question. En fin de compte, c'est de cette coopération que dépend la paix du monde.

En effet, nous avons vu se produire dans d'autres parties du monde des conflits de puissance politique qu'il n'est plus possible de localiser et qui nous regardent tous. Je pense ici, en premier lieu, aux événements du Proche-Orient. Le Gouvernement fédéral n'a jamais laissé de doute sur le fait que son seul souci était de contribuer à éliminer les tensions créées par des décisions et des mesures irréflectées.

Le Gouvernement fédéral a également pris part aux deux Conférences de Londres dans lesquelles les nations ayant un intérêt primordial à ce que la sécurité de navigation par le Canal de Suez soit garantie, ont cherché à trouver un règlement tenant compte aussi bien de la souveraineté du peuple égyptien que de la préoccupation commune et justifiée de maintenir, dans l'intérêt de tous les participants, la libre utilisation de cette voie internationale et vitale de navigation. Le Gouvernement fédéral déplore que ces efforts n'aient pas donné de résultat. Il reste persuadé que les propositions élaborées par la première Conférence de Londres offraient une base de négociation appropriée en vue d'un tel règlement.

Il semble dépourvu d'intérêt pratique de se demander pour quelles raisons un tel accord mutuel n'a pu être réalisé. Le développement a suivi son cours, et des actes de guerre se sont produits. Nous les regrettons et ne pouvons les approuver parce que nous sommes persuadés que des objectifs politiques — même légitimes — ne devraient pas être réalisés par la force des armes. C'est pour cette raison que le Gouvernement fédéral, pleinement d'accord avec le Bundestag, a déclaré à plusieurs reprises que jamais le problème crucial de la réunification allemande ne devrait être résolu par la force.

Le Gouvernement fédéral a appuyé tous les efforts sincères faits en vue d'apaiser le conflit. Cependant, lorsque ceux qui, à l'aide de blindés et de mitrailleuses, font taire dans un pays étranger la voix de la liberté, s'érigent dans ce conflit en avocats de la liberté, de l'indépendance nationale et des droits de l'homme, le

Gouvernement fédéral ne peut que constater, à son grand regret, que les efforts sérieux et sincères des autres s'en trouvent discrédités. La liberté et le droit de libre détermination doivent être partout appliqués et reconnus. Ce serait admettre un système d'arbitraire que d'autoriser une nation quelconque à interpréter ces notions à son gré et à invoquer ou à dédaigner ces droits comme bon lui semble.

L'amitié franco-allemande a été raffermie

Je voudrais maintenant dire quelques mots de la visite que j'ai faite à Paris, accompagné du Ministre fédéral des Affaires étrangères, pour répondre à la visite à Bonn du Président Guy Mollet et de M. Pineau. L'invitation à cette visite m'avait été adressée dès le 29 septembre à Bonn.

Il répondait au désir commun du Gouvernement français et du Gouvernement allemand de poursuivre les conversations franco-allemandes après la conclusion de l'Accord sur le rattachement de la Sarre ainsi que d'approfondir et d'élargir les relations étroites d'amitié qui se sont développées entre la France et l'Allemagne pour le bien des deux peuples.

Avant mon départ, certains ont émis des doutes ou formulé des critiques quant à l'opportunité de cette visite dans les circonstances actuelles. Je suppose que la façon dont elle s'est déroulée a clairement montré que ces craintes étaient sans fondement. Je m'étais décidé à effectuer cette visite afin de poursuivre ainsi le dialogue confiant sur toutes les questions qui intéressent nos peuples et je ne le regrette pas. Une conversation loyale entre amis est toujours indiquée. Comment les peuples pourraient-ils parvenir à une entente sincère et durable si chaque crise mondiale les empêchait de cultiver l'amitié réciproque et la compréhension mutuelle? Je suis très satisfait des entretiens que nous avons pu avoir à Paris, dans un esprit de franchise totale mais aussi dans la conviction d'une tâche commune. Nous avons procédé à un échange de vues, nous avons formulé et accepté des conseils exprimant ainsi notre volonté inébranlable de ne plus jamais agir les uns contre les autres, ni les uns à côté des autres, mais d'accomplir ensemble tous nos efforts en vue de garantir à nos peuples une vie pacifique. Et je suis particulièrement heureux de m'être trouvé à Paris à l'heure où fut prise la décision de l'acceptation des propositions des Nations Unies et du cessez-le-feu dans le conflit tragique au Proche-Orient.

Nécessité de la coopération occidentale

Le Gouvernement fédéral est persuadé que les événements des dernières semaines ont prouvé la justesse de ses objectifs et conceptions politiques. C'est pour cette raison que nous désirons nous entretenir avec nos amis français de la collaboration future. Depuis des années, le Gouvernement fédéral cherche à convaincre jusqu'au plus sceptique de la nécessité d'une coopération étroite et indissoluble entre les peuples européens. Si nous échouons, nous risquons de mettre nos peuples dans une situation telle que chacun d'eux se dépense isolément dans une lutte sans espoir pour la liberté.

Le Gouvernement français et le Gouvernement fédéral ont été pleinement d'accord pour estimer que nous devons persévérer dans la voie dans laquelle nous nous sommes engagés en commun. Nous désirons la coopération européenne avec tous ceux qui sont disposés à y participer, dans tous les domaines appropriés et sous toutes les formes qui s'offrent à cet effet. Dans les questions du marché commun et de la coopération européenne sur le plan de l'énergie atomique, nous sommes parvenus à Paris à un accord complet, auquel nous espérons et souhaitons voir rallier les autres Etats qui ont participé aux pourparlers de Bruxelles.

En outre, nous espérons que nos décisions auront ouvert la voie qui permettra à la Grande-Bretagne de réaliser les intentions annoncées par le Chancelier de l'Echiquier, M. Macmillan, concernant l'adhésion de la Grande-Bretagne à une zone de libre-échange en Europe.

C'est précisément en face des événements les plus récents que nous avons affirmé d'accord avec les hommes d'Etat français, notre volonté de consolider et de renforcer les traités d'alliance existants. Là où des divergences d'opinion, voire des fissures, se sont manifestées dernièrement, une coopération, une coopération sans troubles ni heurts doit être rétablie. Cela s'applique à l'UEO dont nous souhaitons le développement aussi bien qu'à la Communauté Atlantique. Ce n'est que dans cette Communauté que les

nations européennes seront en mesure de fournir les efforts nécessaires pour faire face aux dangers qui nous menacent tous. Nous espérons que tous ceux auxquels nous nous adressons ici, soutiendront ces efforts qui n'ont pour but que de garantir la paix, la sécurité et la liberté de tous. Cela s'applique spécialement aux États-Unis dont le rôle dans la Communauté Atlantique et les liens étroits avec l'Europe sont et demeurent une condition indispensable pour la réalisation de cet objectif. Le Gouvernement fédéral espère vivement que les États-Unis, sous la direction du Président auquel le peuple américain vient de réexprimer sa pleine confiance, sont prêts à coopérer au renforcement de la collaboration politique qui est d'une importance vitale pour l'Europe aussi bien que pour la Communauté Atlantique.

Le Gouvernement fédéral croit avoir toujours respecté ces principes dans le passé, il continuera à le faire, et personne ne pourra l'écartier de cette voie.